

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 8 JUILLET 2014

ETAIENT PRESENTS : Christophe BOCQUET, Annie CHAUVET, Patrick LEHOURS, Odile NORMAND, Benjamin LERAY, Nadège HALLIER, Ginette WERLER, Franck PARIS, Johanna BERTIN, Franck SULPICE, Nadia THOMAS, Stéphane GOOSSENS, Laurent GROLLIER

ETAIT EXCUSE : Christian ROCHERY qui a donné pouvoir à Patrick LEHOURS

ETAIT ABSENTE : Sabrina CLEDES

.....

DCM 2014 – 0701 – DECISION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACCOMPAGNATEUR DE CAR

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la décision communautaire relative au maintien du service de l'accompagnateur dans le car de transport scolaire de Vue tel qu'il existe jusqu'à présent.

Il évoque également une difficulté concernant le retour des accompagnateurs en fin de circuit étant donné que le car ne prévoit pas de faire une boucle et donc ne reviendrait pas au point du départ. Il rappelle que le Conseil Général prévoit deux cars pour la prochaine rentrée scolaire mais que la communauté de communes maintient un seul accompagnateur. Il explique la position de la communauté de communes Cœur Pays de Retz.

Les élus souhaitent se renseigner auprès de Rouans (commune ayant la même organisation de transport) afin de connaître leur mode de fonctionnement et voir pour une éventuelle alliance. Ils ne souhaitent pas diminuer le temps de travail de l'agent concerné par l'accompagnement et souhaitent réfléchir sur toutes les possibilités qui pourraient permettre le maintien du service comme, par exemple, prévoir le rapatriement par un agent communal au service scolaire. Après un vote mains levées, le Conseil Municipal,

DECIDE, dans un premier temps et considérant la difficulté en terme d'organisation, à 9 voix « pour » et 2 « abstentions », de ne pas assurer le service d'accompagnement de l'accompagnateur ;

DECIDE de réexaminer la problématique en septembre prochain.

DCM 2014 – 0702 – CONSULTATION RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, considérant la proposition de la commission scolaire qui a étudié les offres, après délibération,

DECIDE de retenir l'Entreprise OCEANE DE RESTAURATION de Vannes (56) en vue d'assurer la confection et la livraison des repas de la cantine scolaire à compter du 1^{er} septembre 2014 pour une période de trois ans au prix de 2,27 € TTC le repas.

DCM 2014 – 0703 – TRAVAUX MAISON DE LA SANTE – CONTRAT DE MAÎTRISE D'OEUVRE

CONSIDERANT la décision de vente d'une portion de terrain à prélever sur la parcelle communale cadastrée section A n° 797 à Mlle Guibouin Cécilia en vue d'y réaliser un projet de construction d'un centre de soins « dentaire »,

CONSIDERANT que l'avant-projet a été réalisé par le cabinet d'architecture KASO ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE DE CONFIER la mission de maîtrise d'œuvre « phase du projet » au cabinet d'architecture KASO de Couëron pour les travaux à réaliser à la salle municipale (démolition, construction d'un local technique, déplacement des réseaux, aménagement de toilettes publiques.....) ;

DIT que l'exécution de l'option « phase travaux » sera revue ultérieurement considérant que celle-ci peut éventuellement être assurée par le technicien municipal ;

AUTORISE le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre correspondant et toutes les pièces se rapportant à l'opération.

DCM 2014 – 0704 – RENOUELEMENT D'UNE MISE EN DISPONIBILITE

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE qu'à compter du 1^{er} septembre 2014, Mme Nadège ROBIN, en remplacement de Mme LECLESVE effectuera un temps hebdomadaire annualisé de 17/35^{ème}.

DCM 2014 – 0705 - PROPOSITION DE MOTION DE SOUTIEN A L’ACTION DE L’ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF) POUR ALERTE SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L’ETAT

Après avoir pris connaissance du projet de motion proposer par l’association des Maires de France, le Conseil Municipal,

ADOpte le projet de motion Motion de soutien à l’action de l’AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l’Etat

DCM 2014 – 0706 - DESIGNATION D’UN ELU-REFERENT « RESEAUX ELECTRIQUES»

Afin de faciliter la communication et mieux anticiper la gestion de crise, ERDF Loire-Atlantique a mis en place un réseau de référents réseaux électriques, formés annuellement sur le réseau électrique et sur les dispositifs d’une gestion de crise. Le Conseil Municipal, après délibération,

DESIGNE Monsieur Patrick LEHOURS en qualité de référent « réseaux électriques » pour la durée du mandat.

DCM 2014 – 0707 - POLICE ADMINISTRATIVE – ANNULATION D’UNE DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après délibération,

CONSIDERANT que la réglementation de la circulation routière sur une voie de la commune relève d’une mesure de police, compétence exclusive du Maire,

DECIDE, à l’unanimité le retrait de la décision prise en date du 4 mars 2014, dont la délibération est numérotée DCM2014-0310, concernant « l’allée de La Blanchardais » - réglementation de la circulation à prévoir après régularisation de l’emprise publique » ;

DIT qu’un arrêté municipal sera pris après régularisation de la situation.

DCM 2014 – 0708 – REMISE DE MEDAILLES HONORIFIQUES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé,

DONNE, à l’unanimité, un avis favorable au principe de remise d’une récompense aux membres bénévoles ou participants ;

RETIENT comme critère de sélection « 20 ans » de participation dans la vie active de la commune en qualité de volontaire ou bénévole ;

DIT que ce principe de récompense aux membres volontaires ou bénévoles sera applicable à chaque manifestation en l’honneur des nouveaux arrivants (tous les deux ans) ;

DCM 2014 – 0712 – DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE de voter la modification des crédits suivants (augmentation du budget bibliothèque un global de 2500,00 €) soit :

Fonctionnement dépenses	-	compte 6065	+ 400,00 €
Fonctionnement recettes	-	compte 70688	+ 400,00 €

AFFAIRES DIVERSES

. Conseil d’administration du Centre de Soins

Monsieur Christian ROCHERY est désigné membre titulaire

Madame Nadia THOMAS est désignée membre suppléante

pour siéger au sein du conseil d’administration du Centre de Soins.

. Pétition sur l’entretien des fossés

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de la Chambre d’Agriculture de Loire Atlantique qui lance une action en vue de prévoir une réglementation pour l’entretien des fossés tertiaires de marais qui s’ensavent progressivement et qui aujourd’hui ne sont pas entretenus.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la participation à la pétition en faveur d’une action sur l’entretien des fossés tertiaires des marais du Pays de Retz.

. Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 septembre 2014

. la réunion maire et adjoints aura lieu le 16 septembre 2014